

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Août 2019

L'édito du Maire

C'est la rentrée

Les vacances sont terminées, ou presque, pour la plupart d'entre nous. Travail, écoles, activités vont à nouveau rythmer nos journées. J'espère que chacune, chacun a pu profiter d'un peu de repos réparateur et salvateur et que les batteries sont rechargées pour bien redémarrer.

L'activité communale, quant à elle, a peu ralenti pendant les vacances. Le suivi des dossiers, des travaux, des chantiers a bien occupé les élus(es) et les personnels communaux pour une large partie. De nombreuses réunions ont eu lieu.

La gazette de ce mois d'août 2019 est assez fournie. Vous y trouverez notamment le bilan de notre mandature. En effet, l'année 2020 étant une année électorale, les règles de communication préélectorales imposent certaines contraintes à partir du 1^{er} septembre 2019. Pour éviter tout écart, et bien qu'il reste encore sept mois de travail à réaliser, nous avons choisi de faire notre bilan et de vous le communiquer maintenant.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Bien à Vous,

Le Maire,
Frédéric Salvi

- **SECRETARIAT de MAIRIE**

Il sera fermé les jeudi 29 août, mardi 3, jeudi 5 et vendredi 13 septembre.

Action municipale depuis 2014

Rééquilibrage de la situation financière

➤ *Contexte*

- Endettement hors norme.
- Plan de financement pour les travaux du Vaizot, de la salle Tatu et des vestiaires du foot (précédente municipalité) avec un manque de plus de 200 000 €, entraînant un effondrement de la trésorerie en 2014.
- Baisse constante des dotations de l'Etat et, dernièrement, des revenus forestiers.

➤ *Actions mises en place*

- Économies de fonctionnement importantes (extinction des éclairages publics la nuit, réduction des dépenses générales, optimisation de la chaufferie bois (économie de fioul), baisse des charges de personnel, diminution progressive des subventions aux associations, etc.) afin de mieux minimiser la nécessaire hausse des impôts locaux.
- Renégociation des emprunts.
- Financement des travaux uniquement sur fonds propres (pas d'emprunts).
- Baisse des indemnités des élus.
- Optimisation des locations des bâtiments communaux (location rendue plus attractive par l'équipement en vaisselle).
- Abandon de projets : aire de jeux pour enfants, local de stockage pour plaquettes de bois, déception pour la place de la mairie, indigne d'une commune comme la nôtre.

➤ *Nota*

Malgré les efforts réalisés, la situation de Nancray reste fragile à cause de son endettement écrasant.

Avec le transfert de la compétence « voirie » au Grand Besançon, donc le paiement annuel d'une somme très importante en compensation, l'équilibre relatif, difficilement acquis, est de nouveau bouleversé. Des mesures financières importantes devront être prises rapidement.

Malgré le déni d'une partie de la précédente municipalité (tract diffusé ce printemps) qui ne semble toujours pas mesurer les conséquences des emprunts énormes de 2013, celles-ci se ressentiront encore largement sur le prochain mandat (2020 - 2026) et peut être même au-delà.

➤ *Dernière minute*

Pour la deuxième fois, le Maire est convoqué par le Préfet et la Direction des Finances publiques pour traiter de la délicate situation financière. En 2016, l'État nous avait alerté officiellement et nous avait indiqué qu'un emprunt n'était plus envisageable pour Nancray.

Nous communiquerons sur la future rencontre prochainement.

Forêt :

- Plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2018 – 2037.
- Début de son application dans la parcelle 37 Derrière le Peu : régénération de chênes.
- Poursuite de l'affouage debout traditionnel.
- Maintien de l'affouage livré à domicile.
- *Grosse interrogation sur l'avenir de la forêt en raison des attaques de scolytes sur les épicéas, favorisées par deux années chaudes et sèches consécutives.*
- *Vive inquiétude également pour les hêtres qui souffrent du manque d'eau.*
- *Gros problèmes de commercialisation dans l'immédiat.*

Dernière minute : le préfet impose une gestion des arbres attaqués par les scolytes. La conséquence sera une inondation du marché (une baisse probable des recettes) et des dépenses de repeuplement.

Travaux

➤ Voirie

- Mise en sécurité de la Grande Rue :
 - Installation de feux tricolores pour protéger les zones d'arrêts de bus et d'activité commerciale, sécurisation du cheminement des piétons et des cyclistes en ralentissant la circulation dans le village.
 - Installation de barrières de guidage aux arrêts de bus les plus sensibles.
- Création de trottoirs rue des Groseilliers, rénovation des trottoirs longeant le cimetière (travaux prévus en automne).

➤ Bâtiments communaux

- Ecole : équipement de trois classes en vidéoprojecteurs interactifs (VPI).
- Tennis : désamiantage des courts couverts, remplacement de la toiture et de l'éclairage (sans coût pour la Commune).
- Mairie, bibliothèque et église : plan de mise en accessibilité obligatoire pour les personnes souffrant de handicap (travaux prévus entre 2019 et 2024). La loi de 2005 prévoyait une fin des travaux pour 2015.
- Vaizot : gestion des éclairages extérieurs par des horloges programmables.

➤ Eclairage public

- Remplacement progressif des éclairages défaillants par des systèmes moins énergivores.
- Gestion des éclairages par des horloges programmables.
- Remise en conformité des installations au lotissement de La Combe Saint Vallier.

➤ Cimetière : agrandissement et réaménagement de l'existant

- Extension du cimetière, l'ancien devenant trop petit.
- Amélioration de l'accès aux véhicules des marbriers dans l'allée centrale par le déplacement du Christ et de la tombe de l'abbé Valfrey.
- Le regroupement des anciens prêtres de la paroisse à l'entrée de l'extension.
- Déplacement des tombes des anciens soldats regroupées au fond du cimetière.
- Création d'un ossuaire dans les parties latérales du caveau communal.

➤ Réflexion en cours : Vente d'un bâtiment communal pour l'installation d'une micro-crèche afin de pallier le déficit d'accueil de jeunes enfants et de renflouer un peu les caisses.

Écologie :

- Extinction des éclairages publics de minuit à 6h
- Zéro produits phytosanitaires et traitements mécaniques ou manuels des mauvaises herbes.

Lien humain et vie du village

➤ Manifestations

- Centenaire de l'armistice de 1918 en lien avec dix autres villages.
- Marché de producteurs : malgré un début prometteur, ce marché n'a pas trouvé son rythme faute de clientèle et s'est arrêté après une année.
- Mise à disposition de locaux pour des manifestations culturelles (musique, théâtre...) ou caritatives.
- Participation à la fête du sport en 2018.
- Soutien à l'organisation du Téléthon.

- *Lien avec la population*
 - Enfance : mise en place d'activités de qualité pendant les temps scolaires et périscolaires selon les lois successives concernant les rythmes scolaires. Travail réalisé en collaboration entre les différentes parties concernées grâce au comité de pilotage.
 - Suivi des personnes les plus fragiles (visites à domicile et accompagnement).
 - Repas des anciens.
 - Maintien d'un soutien actif aux associations adapté au plus près de leurs besoins et des capacités de la Commune.

- *Participation des habitants*

Développement du fonctionnement participatif : fort investissement de volontaires, d'associations et d'élus pour le fleurissement malgré un budget réduit, l'entretien de fontaines et la décoration du village, les vœux du Maire, le centenaire de l'armistice, ...

- *Communication*

Développement important de la communication communale (site internet, Gazette).

Le Grand Besançon

Nous avons tissé des liens de qualité qui nous ont permis d'être entendus sur de nombreux dossiers.

➤ *Transferts de compétences*

Les compétences « eau », « assainissement », « éclairage public » et « voirie » ont été transférées à la CAGB. Ces transferts ont nécessité un travail considérable de préparation, de négociation et d'évaluation. Ces transferts coûtent à la Commune, mais les travaux réalisés dans le village seraient inenvisageables hors de ce cadre de solidarité communautaire.

➤ *Financement intégral par le Grand Besançon*

- Bus :
 - Mise aux normes d'accessibilité de l'arrêt de bus « centre ».
 - Création d'un terminus de bus et aménagement de l'aire de retournement au Champ Lambert (en cours).
- Plan Local d'Urbanisme : finalisation du PLU de Nancray.
- Voirie : réfection de la chaussée rue des Groseilliers (travaux prévus à l'automne).

➤ *Participation financière du Grand Besançon*

- Rabais sur la somme à payer pour le transfert de la compétence « voirie », eu égard à notre situation financière critique.
- Trottoirs entre la rue du Peu et le cimetière financés à 50% (travaux prévus à l'automne).

Conclusion

« L'argent est le nerf de la guerre », dit-on !

Pour notre mandat, nous en avons été privés. Nous avons pallié ce manque par un investissement humain important. Nous avons dû prendre des décisions difficiles et mener une politique d'austérité peu populaire. Mais nous avons toujours recherché l'intérêt général et l'équilibre global. Considérant le contexte et le travail accompli, malgré la déception de ne pas avoir pu porter des projets plus valorisants, nous sommes fiers de notre bilan.

Les échos du conseil municipal

Conseil du Jeudi 22 août 2019 :

Travaux de mise en accessibilité du bâtiment de la mairie – plan de financement : l'Agenda d'Accessibilité Programmée de Nancray a été approuvé par délibération du 16 mai 2019 et a été approuvé par l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019. Cet Ad'AP prévoit des travaux de mise en accessibilité du bâtiment de la mairie de 2019 à 2021, à savoir :

Nature des travaux	Montant HT
Maçonnerie (rampe d'accès extérieur, garde-corps)	29 014,00 €
Signalétique (panneaux, peinture, bande de guidage)	2 228,00 €
Circulation intérieure (mains courantes, adaptation des escaliers intérieurs,...)	6 330,63 €
Electricité (éclairage intérieur et extérieur, visiophone, raccordement pour un bureau d'accueil au RDC, ...)	4 176,62 €
Adaptation des toilettes des salles de la Dynamique et des jeunes	11 526,49 €
Mobilier (bureau accueil PMR, 2 chaises, tapis entrée)	1 330,34 €
TOTAL	54 606,08 €

Il est possible de percevoir une aide de l'Etat sous forme de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR). Aussi, il est proposé d'adopter le plan de financement suivant :

Etat (DETR)	19 111,13 €	35 %
Commune (fonds propres)	35 493,95 €	65 %
TOTAL	54 606,08 €	100 %

12 voix pour.

Salles municipales – mise à disposition à titre gracieux : la Commune possède de nombreuses salles pouvant être utilisées pour des réunions (Vaizot, Tatu, bâtiment de la mairie). Il est proposé qu'elles puissent être mises à disposition gratuitement pour des réunions politiques, syndicales, associatives, ... aux habitants de Nancray sur demande écrite et dans les limites techniques et logistiques (disponibilité, horaires, normes de sécurité, ...). 12 voix pour.

Budget « exploitation forestière » - décision modificative n° 1 : l'ONF réalise des ventes groupées de bois touchés par le bostryche, ce qui entraîne des frais de bûcheronnage. 12 voix pour.

Délégation au maire pour exercer le droit de préemption : par délibération, le Grand Besançon a institué le Droit de Préemption Urbain à Nancray et délégué ce DPU à la Commune. Pour plus de souplesse administrative et de réactivité, il est proposé que le Maire puisse assurer cette prérogative pour les années 2019-2020. 12 voix pour.

Divers : 135 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre 2019.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Jean SANCEY-RICHARD, Jacques BRETON, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN, François MOREL et Daniel ROLET.

Excusé avec pouvoir : Norbert ANGUENOT.

Excusée : Monique RAMEL.

Absente : Valérie GERFENT



La vie associative

✓ LE COMITE DES FETES

22ème Édition

du BRIK à BRAK (Vide Grenier)

de NANCRAY

Dimanche 01 Septembre 2019

À partir de 07H00



Buvette & Restauration rapide sur place
Organisé par le comité des Fêtes de Nancray

Renseignements et Réservations au :
07.82.29.26.06

brikabraknancray25@gmail.com



**Activités de LA DYNAMIQUE
Saison 2019/2020**

Adhésion par famille : 18,00 €
(même adresse postale)



courriel : ladinamique.bureau@gmail.com

Activités	Horaires Lieu	Tarifs	Animateurs	Responsable Dynamique
NOUVEAU Natha-YOGA Adultes Groupe de 15 personnes	Mardi 19h45 - 21h00 Espace du Vaizot	Tarif 1 séance 1h15 180,00 € par an ou 3 x 60,00 €	Milène Brulin	Elodie CIZEL 06.31.40.21.60 ladynamique.yoga@gmail.com
ZUMBA Adultes & ados	Mercredi 19h00 - 20h00 Espace du Vaizot	Tarif 1 séance 78,00 € par an ou 3 x 26,00 € Tarif 2 séances 126,00 € par an ou 3 x 42,00 €	Yassine JELIDI	Marie- Laurence PHILIPPE Tél : 06 76 07 20 72 ladynamique.zumbafitness@gmail.com
RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Mercredi 20h00 - 21h00 Espace du Vaizot			
SOPHROLOGIE	Vendredi 18h30 - 19h30 Lieu à définir	Renseignement et Tarif Aurore MONTI Tél : 06 85 06 75 97		Sophie PROST Tél : 06 22 56 72 12 ladynamique.sophro@gmail.com
THEATRE Adultes Minimum 12 personnes	Vendredi de 19h00 à 21h00 Salle René TATU	Tarif 1 séance 2h 150,00 € par an ou 3 x 50,00 €	Corinne MERAUX Tél : 06 81 41 13 30	Adeline SIMONIN Tél : 06 30 68 17 23 ladynamique.theatre@gmail.com

Les inscriptions se feront principalement en ligne sur notre portail internet, ou sur notre page Facebook, ou le mercredi 4 septembre de 17h à 19h dans la salle de La Dynamique située sous la mairie de Nancray



**Activités de LA DYNAMIQUE
Saison 2019/2020**

Adhésion par famille : 18,00 €
(même adresse postale)



courriel : ladinamique.bureau@gmail.com

Activités	Horaires Lieu	Tarifs	Animateurs	Responsable Dynamique
GYM DOUCE Adultes & ados	Mardi 18h30 - 19h30 Espace du Vaizot	Tarif 42,00 € par trimestre	Mélanie ISABEY Tél : 06 26 40 21 17 et Yassine JELIDI	Monique LAGODA Philippe BRECHENMACHER 03 81 60 10 64 ladynamique.gymdouce@gmail.com
DESSIN Enfants Minimum 10 personnes	Mercredi 13h30 - 14h45 Salle de La Dynamique	Tarif 1 séance 1 h15 165,00 € par an ou 3 x 55,00 €	Viginie FRANC Tél : 06 72 60 88 77 Tél : 03 81 86 95 06	Céline MILLE Tél : 06 45 86 98 22 ladynamique.dessin@gmail.com
DANSE MODERNE Enfants à partir de 5 ans (révolus) Enfants & Ados	Mercredi après-midi et vendredi soir. Les jours et les horaires seront définis ultérieurement en fonction du public Salle de danse Espace du Vaizot	Tarif par adhérent 1 h/semaine 180,00 € ou 3x60,00 € 2 X 1 h/semaine 300,00 € ou 3 x 100,00 € 1 h30/semaine 255,00 € ou 3 x 85,00 € 2 x 1 h30/semaine 435,00 € ou 3 x 145,00 €	Viginie FRANC Tél : 06 72 60 88 77 Tél : 03 81 86 95 06	Lisa GUAZZETTI Tél : 06 35 37 45 92 Sophie PROST Tél : 06 22 56 72 12 ladynamique.modernjazz@gmail.com
ECHECS Jeunes & adultes de tous niveaux	Lundi 20h15 - 22h00 Espace du Vaizot	Tarif 12 € par an	Samuel BAULIER	Samuel BAULIER Tél : 03 81 63 04 28 ladynamique.bureau@gmail.com
Rando Raquettes	Février	2€ par personne	Frédéric & Martine	Samuel BAULIER ladynamique.bureau@gmail.com
Rando pédestre	Ascension			

Les inscriptions se feront principalement en ligne sur notre portail internet, ou sur notre page Facebook, ou le mercredi 4 septembre de 17h à 19h dans la salle de La Dynamique située sous la mairie de Nancray

Salle des fêtes de



Samedi
21 sept
20h30

Nancray

MEGA LOTO



animé par Mimi



organisé par la DYNAMIQUE de Nancray
Principalement en bons d'achat

15€ ,30€,14 x 100€



2 x 1000€



Ouverture des portes à 19h00, début des jeux à 20h30

Renseignements au 06.14. 55.47.42

droit d'entrée : 1 carte : 19 € par pers ou

3 cartes : 20€ , 6 cartes : 25€ , 12 cartes : 35€ , 18 cartes : 40€

droit d'entrée 3 cartes 10 € (enfants de moins de 12 ans)

✓ LES BAD'S

Les Bad's

présentent

La rentrée du

BADMINTON

dès le lundi 26 août 2019

à l'espace du Vaizot de Nancray

Jeu libre

les lundis de 18h30 à 21h

les vendredis de 18h30 à 21h



Section Jeune 11/15 ans (places limitées)

les vendredis de 17h30 à 18h30

✉ lesbadsgdenancray@gmail.com

📌 @BadmintonNancray

**2 SEANCES
GRATUITES**



Atelier modelage

Association « Terre de jeu »
25360 - Nancray



Reprise le jeudi 5 septembre



Atelier ouvert à tout public : enfants (dès 10 ans) et adultes

L'atelier fonctionne de début septembre à fin juin

Salle des jeunes, mairie de Nancray

le jeudi entre 15h30 et 20h30



Renseignements et inscriptions :
Contacter Françoise Boyon au 06 80 69 97 52



Nancray, Village créatif



✓ JUDO

STAGE DE RENTREE : 28, 29, 30 AOUT 2019

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :

www.judoclubnancray.fr et

www.facebook.com/judoclubnancray

Sportivement vôtre

JPG

REPRISE DES COURS : 10 SEPTEMBRE 2019

Infos licenciés

Stage de rentrée

Nous vous proposons un stage de judo qui permettra à ceux qui n'ont jamais pratiqué ce sport de le découvrir et aux anciens licenciés de reprendre la saison.

Ce stage, gratuit, aura lieu dans notre dojo à l'Espace du Vaizot de Nancray (contourner le bâtiment par la droite).

Les séances seront assurées par Olivier CHAUVIN et Stéphane POUJOLAT, professeurs diplômés.

Dates du stage : mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 août

Horaires : 18 h 00 – 19 h 00 pour les 4 – 9 ans
19 h 00 – 21 h 00 de 10 ans à

adultes.

Inscription sur place en remettant la [fiche d'inscription](#) complétée ou en complétant une le jour de la première séance. Une veste de kimono pourra vous être prêtée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Estelle THARREAU au 06.76.51.17.43 ou Jean-Pierre GLEJZER au 06.37.75.83.94.

Nous comptons sur vous pour diffuser largement cette information.

JUDO

4-5 ans : mercredi de 16h45 à 17h45

6-7 ans : mercredi de 17h45 à 18h45

8-9 ans : vendredi de 17h30 à 18h30

10-11 ans : vendredi de 18h30 à 20h00

12 ans à adulte : vendredi de 20h00 à 21h30

Reprise des cours les 11 et 13 septembre 2019

JUJITSU

Méthode de défense

Dès 12 ans : mardi de 19h45 à 21h15

Reprise des cours le 10 septembre 2019

TAISO

Méthode de préparation du corps

Dès 16 ans : mercredi de 19h30 à 20h30

Reprise des cours le 11 septembre 2019



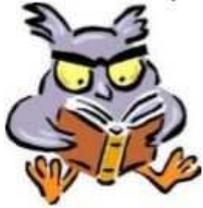
2 SEANCES DE DECOUVERTE
GRATUITES

COTISATIONS DEGRESSIVES
EN FONCTION DU NOMBRE DE
LICENCIES PAR FAMILLE

UNE COTISATION DONNE ACCES
A TOUTES LES ACTIVITES

Plus d'informations sur notre site : www.judoclubnancray.fr

Bibliothèque



de NANCRAY

✓ *La bibliothèque fait sa rentrée !*

Après les nocturnes d'été, les permanences habituelles reprendront à partir de septembre :

- les mardis de 16h30 à 18h (*hors vacances scolaires*)
- les mercredis de 17h à 19h
- les samedis de 10h à 12h

Au premier semestre 2019, la bibliothèque a fait l'acquisition de plus d'une centaine de livres et désherbé 250 ouvrages afin d'offrir aux lecteurs des livres récents et en bon état. **Le rayon des documentaires jeunesse a notamment été renouvelé.**

Venez aussi découvrir nos dernières acquisitions du secteur adulte :

- **Né d'aucune femme, Franck BOUYSSÉ**
- **La civilisation du poisson rouge, Bruno PATINO**
- **Petits suicides entre amis, Arto PAASILINNA**
- **Petite Poucette, Michel SERRES**
- **Tous, sauf moi, Francesca MELANDRI**
- **Le livre de relaxation le + facile du monde, Carole SERRAT**
- **Mes produits d'entretien faits maison, Aurélie LEQUEUX**
- ...

Les bénévoles de la bibliothèque sont toujours heureux de vous accueillir et vous souhaitent de belles lectures !



La bibliothèque est située place de l'Eglise.

La cotisation annuelle de 10 € par foyer permet d'emprunter 3 livres par personne pour une durée d'un mois. Tout nouvel abonnement pour 2019 est maintenant à 5€.

contact : 03 81 63 52 64 – biblionancray25@gmail.com



✓ Réfection des courts couverts

Après plusieurs années d'incertitudes, d'espoirs, de déceptions, le TLN à enfin un nouveau toit isolé digne ce nom ainsi qu'un nouvel éclairage LED beaucoup plus économique.

La réception des travaux a eu lieu le lundi 5 août 2019.

Une inauguration est prévue courant octobre.

Les membres du club s'en réjouissent et remercient la municipalité d'avoir porté ce projet afin d'obtenir les subventions des diverses collectivités indispensables pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire a su délégué à son Adjoint aux finances, secondé par la Secrétaire Générale, le soin de monter ce dossier extrêmement difficile qui a enfin abouti après de multiples rebondissements.

Tous se félicitent de la célérité des deux entreprises SNDRA et MATIC qui, en parfaite coordination, ont réalisé l'ensemble des travaux en moins de deux semaines, ce qui, au départ, était inespéré.

Le club remercie également Monsieur CROUVOISIER pour le prêt d'une auto-laveuse performante pour la toilette du sol. Il espère que le mot « serpillère » sera rayé de son vocabulaire et que Leslie DEMILIANI le Professeur de tennis cessera d'être transformé régulièrement en Technicien de surface !

Après la remise en place du mobilier par les membres du club, les courts seront en principe opérationnels à partir du mardi 20/08/2019.

NB : L'assemblée générale du club se déroulera le samedi 19 octobre à 17H00.



Photo des travaux

A gauche : le nouveau toit isolé

A droite : l'ancien toit en fibrociment amianté et perméable

✓ DIVERS

• ENQUETE de besoins pour l'implantation d'une micro-crèche à Nancray

Madame Hélène Grass a un projet de micro-crèche dans notre village. Dans le cadre de cette démarche, elle souhaite recueillir des données concernant les besoins de la population nancréenne.

Pour ce faire, elle vous propose de remplir le questionnaire en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/3Sqdhakeq4oEwUVi7>

Vous êtes remerciés par avance de votre participation à cette enquête.